

# Décision du Maire de Montaignu-Vendée

N° *DECRE\_2023\_193*

## Marché de travaux de rénovation énergétique et d'amélioration des locaux de la mairie déléguée de la Guyonnière

Le Maire de la ville de Montaignu-Vendée,  
Vu le Code de la commande publique,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du conseil municipal n° DEL 2020.05.26-24 en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de Montaignu-Vendée,  
Vu l'appel public à la concurrence et le dossier de consultation des entreprises mis en ligne le 8 juin 2023 sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>,  
Vu l'analyse des offres détaillée de chaque lot, réalisée par le maître d'œuvre, la société Interstices (44190 CLISSON),  
Vu le procès-verbal de la commission commande publique (CCP), après réunion du jeudi 21 septembre 2023 à 9H00,  
Considérant la nécessité d'attribuer, signer et notifier les marchés aux entreprises et d'exécuter les prestations,

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1**

Le marché de travaux n°MV-2023-08, relatif à la rénovation énergétique et à l'amélioration des locaux de la mairie déléguée de la Guyonnière, est attribué aux sociétés suivantes, dont les offres ont été jugées « économiquement les plus avantageuses » au regard des critères et sous-critères d'attribution précisés dans le règlement de consultation :

- **Lot n°01 « Démolition -Gros-œuvre-Enduit »**
  - Attributaire : BOISSEAU BATIMENTS (49110 MAUGES SUR LOIRE)
  - Montant : 41 771,76 € HT prix global et forfaitaire,
  
- **Lot n°3 « Bardage zinc »**
  - Attributaire : GARANDEAU (85000 LA ROCHE SUR YON)
  - Montant : 3 911,69 € HT prix global et forfaitaire de la variante retenue
  
- **Lot n°4 « Menuiseries intérieures »**
  - Attributaire : SARL ACTIBA (85600 MONTAIGU-VENDEE)
  - Montant : 11 478,75 € HT - prix global et forfaitaire
  
- **Lot n°05 « Serrurerie-Métallerie »**
  - Attributaire : SAS TALON (85600 MONTAIGU-VENDEE)
  - Montant : 26 393,40 € HT prix global et forfaitaire de l'offre de base
  
- **Lot n°06 « menuiseries intérieures - agencement »**
  - Attributaire : SAS GODARD (85250 SAINT-FULGENT)
  - Montant : 21 107, 20 € HT prix global et forfaitaire,
  
- **Lot n°08 « Plafonds suspendus »**
  - Attributaire : PICHAUD-VINET (85600 MONTAIGU-VENDEE)
  - Montant : 5 302,85 € HT prix global et forfaitaire,

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le 27 SEP. 2023

ID : 085-200081115-20230926-DECRE\_2023\_193-AR

SLO

- **Lot n°09 « Chape – carrelage faïence »**
  - Attributaire : RENOV-CERAM (85600 MONTAIGU-VENDEE)
  - Montant : 10 494,63 € HT prix global et forfaitaire,
  
- **Lot n°10 « Revêtement sol souple »**
  - Attributaire : SARL FREMONDIERE DECORATION (49270 OREE D'ANJOU)
  - Montant : 3 112,75€ HT prix global et forfaitaire
  
- **Lot n°11 « Nettoyage »**
  - Attributaire : ODI SERVICE PRO (85170 DOMPIERRE SUR YON)
  - Montant : 520,70 € HT - prix global et forfaitaire,
  
- **Lot n°12 « Electricité courants forts et faibles »**
  - Attributaire : LOIRAT SAUVAGET (85650 ROCHESEVIERE)
  - Montant : 31 806,33 € HT - prix global et forfaitaire,
  
- **Lot n°13 « Chauffage plomberie sanitaire ventilation »**
  - Attributaire : FORCENERGIE (44140 GENESTON)
  - Montant : 50 913,22 € HT - prix global et forfaitaire
  
- **Lot n°14 « Peinture »**
  - Attributaire : SPIDE CHAUVEAU (85600 MONTAIGU-VENDEE)
  - Montant : 9 935,67 € HT - prix global et forfaitaire, PSE incluse

## **ARTICLE 2**

Le lot n°7 « Cloisons sèches – Isolation » du marché de travaux de rénovation énergétique et d'amélioration des locaux de la mairie déléguée de la Guyonnière est déclaré infructueux pour absence d'offre.

## **ARTICLE 3**

Le lot n°2 « Ossature bois » du marché de travaux de rénovation énergétique et d'amélioration des locaux de la mairie déléguée de la Guyonnière est déclaré sans suite pour motif technique au jeu des variantes.

## **ARTICLE 4**

Le marché relatif à cette opération et toutes les pièces s'y rapportant seront signés par le Maire.

## **ARTICLE 5**

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget Montaigu-Vendée : 16 300 – opération : 1 000

## **ARTICLE 6**

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaigu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Maire,  
Florent LIMOUZIN

Signé électroniquement par : Florent  
Limouzin  
Date de signature : 26/09/2023  
Qualité : Maire de Montaigu-Vendée



*Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*